ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 20826

Texte de la question

Alors que le déficit de la branche retraite reste de l'ordre de plusieurs milliards, Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont salue l'annonce de la création d'un fonds de réserve pour consolider les régimes de retraite par répartition afin de pallier l'insuffisance des actifs, liée, entre autres, aux évolutions démographiques et à l'entrée plus tardive des jeunes dans la vie active. Elle demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui préciser quelles seront les modalités de constitution de ce fonds et quelles autres mesures complémentaires elle envisage de prendre afin de rééquilibrer les régimes obligatoires afin de pérenniser durablement le système de retraite par répartition auxquels mes concitoyens sont légitimement très attachés.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont
Circonscription : Haute-Vienne (3e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 20826
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 novembre 1998, page 5976